

DELIBERATION DU BUREAU

N°2026-09/49B

Objet : AMÉNAGEMENT D'UNE LIAISON DOUCE ET D'UNE VOIE DE CONTOURNEMENT ENTRE ALÉNYA, LES MASSARDES ET LATOUR-BAS-ELNE AU NORD-OUEST DE SAINT-CYPRIEN – AVENANT N°1 TRANCHE 4

L'an deux mille vingt-six, le 16 septembre, le Bureau du Conseil de Communauté, dûment convoqué, s'est réuni à 18h00, au tiers-lieu Déclic à Alénia, sous la présidence de Monsieur Thierry DEL POSO, Président.

Nombre de membres afférents au Bureau :	14	Pour :	13
En exercice :	14	Vote :	0
Présents :	13	Contre :	0
		Abstention :	0

Présents : Benoît ARMEN, François BONNEAU, Damien BRINSTER, Aline COGEZ, Thierry DEL POSO, Marie-Ange DESTAVILLE Jean-André MAGDALOU, Christophe MANAS, René MONTALAT, Jean ROMEO, Magali ROUGÉ, Eva SOUBIELLE, Jean-Jacques THIBAUT.

Absent excusé : Myriam DARDENNE.

Secrétaire de séance : Jean-André MAGDALOU

Date de convocation : 09 septembre 2026

Le Président expose à l'assemblée,

La Communauté de Communes Sud Roussillon a notifié en date du 24/03/2026, un marché N°20260310M de travaux **LOT 3 Mobilier - Signalisation** pour l'aménagement de la Liaison Structurante Durable Tranche 4 (du rond-point rues du Ponent-Courteline à Saint-Cyprien à la Voie du Moulin sur la commune de Latour-Bas-Elne), avec l'entreprise MOLINER, à hauteur de 30 840 € HT répartis comme suit :

Tranche Ferme : 2025 piste cyclable	18 536 € HT
Tranche Optionnelle 1 : 2026 giratoire de Lattre de Tassigny	4 286 € HT
Tranche Optionnelle 2 : 2027 giratoire Courteline	8 018 € HT

Une adaptation et une optimisation ainsi qu'une homogénéisation du mobilier urbain avec les autres équipements de la commune, intervenues en cours de chantier, ont engendré des moins-values quantitatives de certaines prestations du marché et des créations de prix nouveaux aux bordereaux.

	Plus-value au marché HT	Moins-value au marché HT	Variations
Tranche Ferme	+ 5 313,00 €	- 6 904 €	- 1 591,00 € HT
Tranche Optionnelle 1	+ 1 991,50 €	- 1 957 €	+ 34,50 € HT
Tranche Optionnelle 2	+ 2 715,50 €	- 2 145 €	+ 570,50 € HT
Montant de l'avenant HT Tranche Ferme + tranches optionnelles 1 et 2			- 986 € HT

Le nouveau montant du marché toutes tranches s'élève à présent à 29 854 € HT soit un écart de - 3,20 % sur le montant initial.

Il se répartit comme suit :

Tranche Ferme : 2025 piste cyclable	16 945,00 € HT
Tranche Optionnelle 1 : 2026 giratoire de Lattre de Tassigny	4 320,50 € HT
Tranche Optionnelle 2 : 2027 giratoire Courteline	8 588,50 € HT

EN CONSÉQUENCE LE BUREAU APRÈS EN AVOIR VALABLEMENT DÉLIBÉRÉ, ET A L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS,

✎ **APPROUVE** les termes de l'avenant présenté ;

✎ **AUTORISE** le représentant du pouvoir adjudicateur à signer toutes les pièces utiles au règlement de ce dossier ;

✎ **CHARGE** le Directeur Général des Services de l'exécution de la présente délibération qui sera portée à la connaissance du conseil de communauté.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,
Le Président

